

Pour recevoir votre

Passeport Culturel Etudiant



Nom et prénom

Adresse.....

.....

E-mail (écrire lisiblement).....

Etablissement de l'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit

.....

Filière et niveau d'enseignement

.....

N° de votre carte d'étudiant

A remplir et retourner à Université de Tours - Service Culturel
3 rue des Tanneurs 37000 Tours

Joindre impérativement

- 1 chèque de 8€ à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Tours
- la photocopie de votre carte d'étudiant (ou justificatif d'inscription en enseignement supérieur)
- 1 enveloppe timbrée (tarif en vigueur) à votre adresse pour l'envoi de votre PCE

 **La newsletter du PCE** vous délivre ses bons plans tous les 15 jours dans votre boîte mail.

 Le site **pce.univ-tours.fr** vous présente les lieux culturels partenaires et leur tarif PCE.

 La page **passport.culturel.etudiant** vous propose des invitations à gagner, sa sélection de la semaine...

Réservé aux étudiants de l'université de Tours / Blois, de l'université d'Orléans et des établissements publics de l'Enseignement Supérieur des agglomérations blésoise et tourangelle.

Le PCE vous est proposé par l'université de Tours, le CLOUS, la Ville de Tours, et la DRAC Centre.